

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal

Du 13 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf et le treize avril à 10 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 08/04/2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Calmont, sous la présidence de Monsieur Christian VERGNES, Maire.

Présents : Christian VERGNES, Maire, Franck ANDRIEU, Marc ANDRIEU, Eric CARRARA, Dominique CAVAROC, Bernadette CHAMBRETTI, Michel COUFFIGNAL, Alain CROZES, Stéphanie CROZES, Cédric ENJALBERT, Patrick FRAYSSINHES, Marie-Laure FUGIT, Suzanne GINISTY, Patricia LAUR, David MAZARS, Catherine MOYSSET, Hélène STEPHAN.

Absent(s/es) excusé(s/es) : Anne-Laure ALBAGNAC, Eric LAGARDE.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents(es) : 17, **Représenté(s-es)** : 0, **Votant(s-es)** : 17,

Secrétaire de séance : M Cédric ENJALBERT.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- 1) **Approbation des budgets commune et assainissement,**
- 2) **Lancement consultation aménagement entrées Nord et Sud du village de Calmont,**
- 3) **Alimentation électrique parcelle Lacassagne,**
- 4) **Construction de la station d'épuration de Calmont : détermination du coordonnateur SPS,**
- 5) **Questions diverses.**

M. le Maire accueille Mme LEIB, trésorière et la remercie pour sa présence.

1) Approbation des budgets commune et assainissement.

Délibération approuvant le budget primitif de La Commune

M. le Maire rappelle les réunions de la commission des finances au cours desquelles a été préparé le projet de budget ; il cède la parole à Marc ANDRIEU qui effectue la présentation du budget primitif, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 777 077,63 €	1 777 077,63 €
Section d'investissement	2 293 756,04 €	2 293 756,04 €
TOTAL	4 070 833,67 €	4 070 833,67 €

Le Conseil Municipal,

Vu les travaux de la commission des finances,

Vu le projet de budget primitif présenté ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

Approuve le budget primitif arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 777 077,63 €	1 777 077,63 €
Section d'investissement	2 293 756,04 €	2 293 756,04 €
TOTAL	4 070 833,67 €	4 070 833,67 €

Délibération approuvant le budget primitif du service assainissement

M. le Maire rappelle les réunions de la commission des finances au cours desquelles a été préparé le projet de budget ; il cède la parole à Marc ANDRIEU qui effectue la présentation du budget primitif, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	344 911,93 €	344 911,93 €
Section d'investissement	359 442.48 €	359 442.48 €
TOTAL	704 354.41 €	704 354.41 €

Le Conseil Municipal,

Vu les travaux de la commission des finances,

Vu le projet de budget primitif présenté ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

Approuve le budget primitif arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	344 911,93 €	344 911,93 €
Section d'investissement	359 442.48 €	359 442.48 €
TOTAL	704 354.41 €	704 354.41 €

2) Lancement consultation entrée Nord et Sud village de Calmont

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement du village de Calmont (entrée Nord et Sud). Aujourd'hui, après une phase d'échange avec la maîtrise d'œuvre, le projet est arrêté définitivement.

M. le Maire propose de lancer la consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal mandate M. le Maire pour lancer la consultation d'entreprises chargées de réaliser les travaux d'aménagement du village de Calmont.

3) Alimentation électrique parcelle Lacassagne

Il s'agit de l'alimentation de la parcelle DRUILHE (en dessous la maison REY) : elle s'effectuera en domaine privé donc il n'y aura pas de participation communale.

4) Construction de la station d'épuration de Calmont : choix du coordonnateur SPS

M. le Maire rappelle au membre du Conseil Municipal le projet de construction d'une station d'épuration à Calmont.

Afin de mener à bien ce projet, il y a lieu de choisir un coordonnateur SPS ; à cet effet, une consultation a été lancée par le bureau d'études en charge de ce dossier dont voici les résultats :

	Prix	Note globale
CBD, Y DELAGNES, Grand- Vabre 12	2 440.00 euros HT	80.60
ZDFC, M. POUJOLY, Espalion 12	2 020.00 euros HT	84.21
Qualit Consult, M. LANDOLINA, Albi 81	1 786.00 euros HT	86.00

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la proposition de Qualit Consult pour un montant de 1 786.00 euros HT. Il mandate M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la concrétisation de cette mission.

Questions diverses

- Le député Arnaud VIALA effectue une visite sur la Commune le lundi 15 avril ; il sera en mairie à 9 h et poursuivra la matinée par les visites de l'entreprise M2C et de l'ESAT.
- La commémoration du 8 mai est prévue à Milhac le 8 mai à 10 h 30.
- Pour précision, la demande d'inscription au titre des monuments historiques de la basilique Notre Dame de Ceignac n'aura pas de conséquence sur le périmètre de protection aujourd'hui en vigueur.
- Mesures d'auto-surveillance des stations de Ceignac et Magrin : M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a signé la convention 2019 -2021 avec le bureau d'études AME pour un montant de 1 807.02 euros HT (année où il y a 2 mesures sur la STEP de Ceignac) et 2 658.97 euros HT (année où il y a deux mesures pour la STEP de Ceignac et une mesure pour celle de Magrin).
- Isabelle BESOMBES, remplaçant Mireille NICOL, termine son contrat fin avril. Elle sera remplacée par Roselyne RIGAL à qui sera proposé un contrat CDD de 6 mois avec une période de deux mois d'essai.

- Voici les prochaines réunions ou manifestations :

Mercredi 17/04 à 9 h : réunion d'adjoints,

Jeudi 18/04 à 8 h 30 à la médiathèque : rendez-vous avec le géomètre BURGUIERE et l'architecte TERRAL pour un point sur l'aménagement du terrain de Marie-Immaculée.

Pour information, PROCIVIS semble intéressé pour aménager un immeuble locatif sur ce terrain.

Vendredi 19/04 à 11 h : réception des travaux d'aménagement de village de Ceignac,

Vendredi 3 mai à 9 h 30 à l'aire de co-voiturage : rencontre avec Mme la Sous-Préfète pour évoquer le raccordement de la zone de Montvert à la 2 x 2 voies,

Jeudi 23/05 à 20 h 30 conseil municipal.

- Le planning de tenue des élections européennes du dimanche 26 mai est mise au point.
- Extension école de Ceignac : les murs en béton manché sont pratiquement terminés.

L'ordre du jour est épuisé ; la séance est levée à 11 h 30.